

Et un débat s'engageant,

Sur proposition de M. l'échevin M. MARTIN, appuyé par M. l'échevin L'ESPERANCE, il est

Résolu: Que cette question soit référée aux Commissions de l'Incinération et des Incendies et de l'Eclairage, pour examen et rapport.

53.—Etant lu l'ordre du jour pour prendre en considération un avis de motion de M. l'échevin Mercier pour établir une bibliothèque publique,

M. l'échevin MERCIER, appuyé par M. l'échevin LEVESQUE,

Propose: Que le greffier de la Ville soit prié de rédiger un règlement en conséquence, et de lui donner son rang sur l'ordre du jour.

M. l'échevin LEVY, appuyé par M. l'échevin LAVIOLETTE, propose en

Amendement: Que la question soit renvoyée à la Commission de l'Hôtel de Ville, avec prière de faire rapport à ce Conseil dans le plus court délai possible.

Ledit amendement étant mis aux voix, le Conseil se partage:

Pour: Lévy, L'Espérance, Leclaire, O'Connell, Couture, Laviolette, Gadbois, Ward, J.-B.-A. Martin, Duquette, Major, Guay, Mount et Lamoureux—14.

Contre: L.-A. Lapointe, Larivière, Proulx, Clearihue, M. Martin, Dagenais, Lavallée, Stearns, N. Lapointe, Mercier, Séguin, Lévesque, David et Roy—14.

Les voix étant également partagées, Son Honneur le Maire donne son vote prépondérant contre ledit amendement qui est en conséquence négatif.

La proposition principale étant mise aux voix, elle est affirmative sur la même division renversée des voix, et il est

Résolu: En conséquence.

Sur proposition de M. l'échevin L.-A. LAPOINTE, appuyé par M. l'échevin CLEARIHUE,

Le Conseil s'ajourne.

L.-O. DAVID,
Greffier de la Ville.

RENE BAUSET,
Geffier-adjoint de la Ville.

COMMISSION DE L'HOTEL DE VILLE

Compte rendu de l'assemblée du 3 mars

Sont présents: MM. les échevins L'Espérance, président, Major, Lévy, Couture, Mount et Giroux.

SOUS-COMMISSIONS

1.—Sur proposition de M. l'échevin Couture, il est

Résolu: Que les sous-commissions de l'Hôtel de Ville soient constituées comme suit pour l'exercice courant:

Hôtel de Ville et Edifices Municipaux: MM. les échevins Couture et Major.

Bibliothèque publique: MM. les échevins Lévy et Mount.

Papeterie, Impressions et "Gazette Municipale": MM. les échevins Giroux et Ward.

M. le président fait *ex-officio* partie de chacune de ces sous-commissions.

HOTEL DE VILLE

2.—Soumis et lu un rapport du surintendant de l'Hôtel de Ville, répondant aux questions qui lui ont été posées à la dernière séance de cette Commission: 1o. Que l'usage des salles municipales de Saint-Henri et de Sainte-Cunégonde a été accordé par lui, au cours de la récente campagne pour l'élection à la mairie; 2o. Que l'usage de ces salles a été accordé à la demande de MM. les échevins Guay et N. Lapointe, pour une assemblée dans chacune desdits salles; 3o. Qu'aucun prix n'a été fixé pour l'usage de ces salles.

Sur proposition de M. l'échevin Lévy, il est

Résolu: Que la prise en considération du rapport du surintendant de l'Hôtel de Ville soit différée à la prochain

And a debate arising.

On motion of Ald. M. MARTIN, seconded by Ald. L'ESPERANCE, it was

Resolved: That said question be referred to the Incineration and Fire and Light Committees for examination and report.

53.—The order of the day being read to consider a motion by Ald. Mercier for the establishment of a public library,

Ald. MERCIER moved, seconded by Ald. LEVESQUE,

"That the City clerk be instructed to draft a by-law accordingly to have the same printed and to give the same its rank on the order of the day."

Moved in amendment by Ald. LEVY, seconded by Ald. LAVIOLETTE,

"That said question be referred to the City Hall Committee, with instructions to report thereon within the shortest possible delay."

Said amendment being put, the Council divided:

Yeas: Lévy, L'Espérance, Leclaire, O'Connell, Couture, Laviolette, Gadbois, Ward, J. B. A. Martin, Duquette, Major, Guay, Mount, Lamoureux—14.

Nays: L. A. Lapointe, Larivière, Proulx, Clearihue, M. Martin, Dagenais, Lavallée, Stearns, N. Lapointe, Mercier, Séguin, Lévesque, David, Roy—14.

The votes being equally divided His Worship the Mayor gave his casting vote against said amendment which accordingly passed in the negative.

The main motion being put it was carried, on the same division reversed, and

Resolved: Accordingly.

On motion of Ald. L. A. LAPOINTE, seconded by Ald. CLEARIHUE,

The Council adjourned.

L. O. DAVID,
City Clerk.

RENE BAUSET,
Asst. City Clerk.

CITY HALL COMMITTEE

Report of meeting held the 3rd of March.

Present. Ald. L'Espérance, chairman, Major, Lévy, Couture, Mount and Giroux.

SUB-COMMITTEES

1.—On motion of Ald. Couture, it was

Resolved: That the City Hall sub-committees be constituted as follows for the current year.

City Hall and Municipal Buildings: Ald. Couture and Major.

Public Library: Ald. Levy and Mount.

Stationery, Printing and "Municipal Gazette": Ald. Giroux and Ward.

The chairman, *ex-officio*, forms part of the above sub-committees.

CITY HALL

2.—Submitted and read a report from the City Hall superintendent, replying to questions put at the last meeting of this Committee: 1o. That the use of the municipal halls of St. Henry and Ste. Cunégonde had been granted by him during the last election for the mayoralty contest; 2o. That the use of said halls was granted at the request of Ald. Guay and N. Lapointe for one meeting in each of said halls; 3o. That no price was stipulated for the use of said halls.

On motion of Ald. Lévy, it was

Resolved: That consideration of the City Hall superintendent's report be deferred until next meeting of the